Si ce message ne s’affiche pas correctement, cliquez ici

La lettre pro
L’actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

N°7 - 24 novembre 2023

# À la une

## Mobilisation contre les violences faites aux femmes

Pr Pauline Saint-Martin, chef de service de l’Institut Médico-légal et de la Maison des Femmes du CHRU de Tours : **“ Les professionnels de santé ont pris conscience de leur rôle”**

*La Pr Pauline Saint-Martin, PUPH, est aussi professeure de médecine légale à l'université de Tours.*

## Quelle est la journée type d'un médecin légiste ?

Nous avons plusieurs champs d'activité, dont le point commun est la survenue de violences. Est-on le médecin de la violence ? En tous cas, nous sommes les médecins qui la constatons. Il y a d'abord les investigations sur les personnes décédées : on peut faire une autopsie dans le cas d'une mort suspecte, mais aussi se déplacer sur une scène de crime pour aider les enquêteurs. Cela représente 10% de notre activité. Notre métier est surtout d'examiner les victimes vivantes, victimes de violences volontaires ou involontaires. Leur particularité : avoir déposé plainte et venir dans le service à la demande d'un Officier de Police Judiciaire. Le but : c'est le recueil de la preuve. C'est notre première mission. Il y a plusieurs moyens de recueillir la preuve. L'ADN est la reine des preuves mais il n'y a pas que la génétique.

## Quels autres types de preuves recueillez-vous ?

Toutes les lésions traumatiques sur le corps, qu'elles soient récentes ou anciennes, peuvent être des éléments de preuve. Et plus on intervient précocement, plus les traces sont visibles, plus le légiste est utile dans la démonstration de la preuve. Car les traces disparaissent avec le temps. L'équipe de médecine légale examine des victimes toute la journée, en consultation, sur réquisition. Plus de 3500 victimes de violences sexuelles ou de maltraitances sont accueillies chaque année aux Unités Médico-Judiciaires (UMJ) de Tours, sur réquisition. Beaucoup de victimes ont des répercussions psychologiques dues

aux violences, et le médecin légiste les constate aussi, même si cela est plus difficile à mettre en évidence.

## Observez-vous une augmentation du nombre de victimes accueillies ?

Oui, on voit dans nos consultations de plus en plus de victimes qui ont peu de lésions physiques, mais beaucoup de répercussions psychologiques des violences dans leur vie quotidienne, notamment les personnes qui ont vécu des violences sexuelles. En 2006, aux UMJ de Tours, nous avons examiné 60 victimes de violences sexuelles, cette année on va atteindre les 620. Je pense qu'il n'y a pas plus de violences, mais elles sont mieux repérées et prises en compte lors du dépôt de plainte. Les personnes ont moins de honte à parler. Cette honte peut venir d'un manque de soutien de l'entourage, de la peur de ne pas être cru, de la nature des liens avec l'auteur des violences. Les agresseurs sont souvent les membres de la famille ou de l'entourage proche.

## Quel est le rôle de la maison des femmes du CHRU de Tours ?

La Maison des Femmes du CHRU de Tours est un dispositif d'accueil des femmes de violences et sa création est née d'un constat : l'activité du légiste est d'aider les enquêteurs, mais on s'est progressivement rendu compte que ces victimes avaient aussi des besoins de soins qui n'ont longtemps pas été pris en compte. Le premier besoin concerne les soins de santé mentale, la prise en compte du psychotraumatisme. La création des Centres Régionaux du Psychotraumatisme (CRP) par les psychiatres a permis une amélioration de cette prise en charge. Mais les victimes rencontrent d'autres problèmes et ont besoin d'un suivi sur le plan gynécologique, sérologique, parfois cardiologique, de soins dentaires, d'une évaluation globale de leur état clinique.

Aujourd'hui, avec les Maisons des femmes, les CRP, et les Unités d'accueil pédiatrique des enfants en danger (UAPED), on a un ensemble de dispositifs dans les établissements hospitaliers, qui associés aux services de médecine légale, proposent une prise en charge globale des victimes, hommes, femmes et enfants.

## On dit parfois que les professionnels de santé doivent davantage poser la question des violences à leurs patients, qu'en pensez-vous ?

Oui, il faut absolument sensibiliser les pro de santé et leur apporter de la formation : l'équipe de médecine légale de Tours forme aux dépistage et au repérage des victimes de violences. Beaucoup de femmes et d'hommes qui n'ont jamais parlé à personne peuvent se confier à un professionnel de santé en qui ils et elles ont confiance. Au-delà des médecins, nous devons donc aussi former les dentistes, infirmiers, aides-soignants, les masseurs-kinésithérapeutes, les podologues ! De leur côté, il y a un véritable intérêt, les professionnels veulent savoir comment faire, dès leur formation initiale, dans les écoles et les facultés. Quand j'ai débuté ce métier, il y a une quinzaine d'années, ce sujet n'intéressait pas beaucoup : désormais l'équipe est sollicitée plusieurs fois par semaine, à l'hôpital et en libéral, pour des formations.

## Quels réflexes pour le professionnel de santé qui rencontre une situation de violences ?

Si les professionnels de santé ont, je pense, pris conscience de leur rôle à jouer, ce rôle n'est pour autant pas toujours facile : quand est-ce qu'on doit signaler au procureur de la République ? Les situations sont toujours complexes. S'il y a un doute, il faut prendre conseil auprès de son Ordre, et les pros peuvent appeler les Maisons des Femmes de Tours

et Orléans. Le professionnel de santé a le droit de déroger au secret professionnel et de faire un signalement lorsqu'il rencontre :
- Une suspicion de violences, physiques, psychiques ou sexuelles, chez un mineur ou un majeur vulnérable (sous tutelle, handicap…)
- Une suspicion de violences, physiques, psychiques ou sexuelles, chez un majeur qui donne son accord au signalement. Cela peut survenir lorsqu'une personne est sous emprise, dans l'ambivalence.
- Une personne qui subit des violences au sein du couple, si le professionnel de santé estime que ces violences mettent en danger immédiat la victime et que celle-ci est sous emprise.  Dans ce cas précis, il peut faire un signalement même si la victime n'est pas d'accord. Le Conseil national de l'Ordre des médecins a édité un vade-mecum de critères pour évaluer le danger immédiat et l'emprise, et d'autres documents vont bientôt être mis à la disposition des professionnels.

Le pro de santé peut se rendre sur le site de son Ordre ou sur le site de l'HAS, il y a des modèles de signalement. Il s'agit d'un écrit avec l'identité du professionnel de santé, sous la forme d'une lettre au procureur, dans lequel il indique les éléments d'ordre clinique qui relèvent de sa compétence, qui font suspecter chez un patient ou une patiente une situation de violences. Pour les mineurs, il est possible de faire une information préoccupante à la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) du Conseil départemental, en cas de risque de danger.

## Les dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes

Professionnels de santé, vous êtes en première ligne pour repérer les personnes victimes de violence, les chiffres disponibles en témoignent : 3 à 4 femmes sur 10 présentes dans les salles d'attente des médecins seraient victimes de violences conjugales ; et 1 victime

sur 5 a consulté en premier lieu un médecin à la suite d'un incident. "Comment vous sentez-vous à la maison ? En cas de dispute, cela se passe comment ? Avez-vous déjà été victime de violences au cours de votre vie ?" sont autant d'exemples de questions à poser lors de l'entretien médical, au même titre que celles concernant les antécédents familiaux, la consommation de tabac ou d'alcool. De nombreux outils existent pour vous aider : courts-métrages et livrets d'accompagnement, fiches réflexes spécifiques à certaines professions, clips vidéo "paroles d'expertes", etc. Toutes les ressources par ici.

En Indre-et-Loire, la Maison des Femmes du CHRU de Tours a ouvert ses portes le 1er juin 2021 (02 47 47 46 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h - maison.des.femmes@chu-tours.fr). Il s'agit d'une unité fonctionnelle de l'Institut médico-légal. En 2022, 750 consultations ont été menées avec 60% des femmes qui ont subi des violences intrafamiliales, 40% qui sont venus avec leurs enfants, 20% qui ont abouti à un signalement judiciaire, 50 femmes ont pu bénéficier de prélèvements en dehors du dépôt de plaintes et une centaine d'heures de formation ont été dispensées auprès des écoles de professions de santé.

Dans le Loir-et-Cher, le CH de Blois va ouvrir son UFVV début 2024. Cette création s'inscrit en cohérence avec le déploiement d'unités de prise en charge des victimes (l'UMJ et l'UAPED, en fin d'année 2022), et d'autre part dans celle du déploiement d'unités et équipes de prévention (PASS, CeGIDD, CIVG et Centre de santé sexuelle en particulier) au CH Simone Veil de Blois. Dans le Loiret, le CHRO a créé en novembre 2021 une unité exclusivement dédiée à la prise en charge des femmes victimes de violences. Pilotée par le Dr Mélanie Aimé, médecin légiste, entourée d'une équipe pluri-professionnelle, l'UVFF a pour but d'accueillir et de prendre en charge les femmes victimes de violences, quelle que soit la nature de ces violences. Après deux années de fonctionnement, l'UVFF est devenue une unité de la « Maison des Femmes d'Orléans » (02 38 61 31 00 du lundi au vendredi de

9h à 17h - contact@lamaisondesfemmes-orléans.fr), qui à terme abritera aussi une unité Mutilation sexuelles féminines et une unité Santé et prévention sexuelle.

D'autres dispositifs relatifs aux violences sont mis en place dans la région Centre-Val de Loire. Des protocoles de dépôt de plainte sont mis en place au sein des structures hospitalières : plusieurs établissements de la région s'y sont engagés. Aussi, des référents violences doivent être identifiés dans les services d'urgence, désignés parmi les médecins du service, du Samu ou du Smur, dont les missions sont de sensibiliser le service, intégrer et développer un partenariat intra et extrahospitalier, et mettre à disposition des supports de communication.

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, de nombreux événements sont organisés dans la région. Les actions prévues autour du 25 novembre permettent de sensibiliser les professionnels et le grand public aux violences faites aux femmes. Pour les découvrir, c'est par ici.

---

# La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 46-2023 (du 13/10/2023 au 19/11/2023), à consulter ici.

## Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 4ème semaine de phase épidémique pour la région Centre-Val de Loire : Poursuite de l'augmentation de l'activité chez les enfants de moins

de deux ans en ville et à l'hôpital. Dans l'hexagone, l'ensemble des régions est en phase épidémique et une nouvelle augmentation de l'activité est observée chez les enfants de moins de deux ans en ville et à l'hôpital après une diminution liée aux congés scolaires. En Centre-Val de Loire, parmi les 189 enfants de moins de 2 ans vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 46, 166 (88%) étaient âgés de moins de 1 an et 75 (40 %) ont été hospitalisés. Parmi les 75 enfants hospitalisés, 64 (85%) étaient âgés de moins de 1 an. Il était observé une augmentation de la part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans (+9,7 points par rapport à la semaine 45).

**- COVID-19 :** Suite à une diminution depuis plusieurs semaines, les indicateurs de suivi de la COVID-19 étaient stables en semaine 46 par rapport à la semaine précédente. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires était stable par rapport à la semaine dernière, soit 18,5/100 000 habitants (+7%, 475 cas en S46) avec des disparités selon l'âge. Le taux de dépistage était également stable par rapport à la semaine précédente (96/100 000, +4%). Le taux de positivité restait élevé et stable cette semaine (19%), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

**- Grippe :** Les indicateurs grippe en Centre-Val de Loire restaient stables et à leur niveau de bases. L'activité recensée était similaire à celles observées en 2021 et 2022 sur la même période.

**Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.**

# Focus Prévention

## Movember : ça continue !

Pour casser les tabous et préjugés autour de la prévention du cancer masculin, de la santé mentale et pour la lutte contre le cancer de la prostate : les hommes portent la moustache au mois de novembre ! Pour rappel, le cancer de la prostate est le plus fréquent chez l'homme avec 58 000 nouveaux cas détectés chaque année et 8 000 décès. Le cancer des testicules, quant à lui, touche au moins 1 500 hommes par an et les moins de 40 ans y sont particulièrement exposés. En Centre-Val de Loire, on enregistre près de 2000 nouveaux cancers de la prostate chaque année en moyenne (chiffres EpiDecli). Les hommes qui participent à Movember sont invités à s'inscrire sur le site officiel de la

fondation. Une fois inscrit, ils sont considérés comme des MoBro (surnom donné aux participants officiels). Depuis le 1er novembre, ils doivent être rasés de près, prêts à laisser pousser leur moustache ! Pendant tout le mois de novembre, ils partagent des photos de l'avancement et de l'entretien de leur moustache sur les réseaux sociaux ! Pour en savoir plus, c'est par ici. Et pourquoi pas regarder « Un vrai film de boules » !

## Parlez "Proto" avec vos jeunes patients !

"Le proto, c'est trop risqué d'en rire". C'est le mot d'ordre d'une nouvelle campagne pour sensibiliser aux risques liés à la consommation du protoxyde d'azote chez les jeunes, portée par les ARS Île-de-France et Hauts-de-France. Car une augmentation significative de l'usage détourné du protoxyde d'azote (dit « gaz hilarant ») est constatée depuis plusieurs années dans ces deux régions, en particulier par les adolescents et jeunes adultes, en raison de son effet euphorisant. Cette hausse de la consommation s'est

révélée à partir de 2017, d'une part avec la présence de plus en plus massive de cartouches métalliques ou bombonnes (qui contiennent ce gaz) sur la voie publique, d'autre part dans les services d'urgence des grandes villes avec la prise en charge de jeunes atteints de troubles neurologiques ou victimes d'accidents découlant de cette consommation. Lancée le 9 novembre, la campagne s'adresse en particulier aux 15-25 ans pour améliorer le niveau d'information des jeunes et de leur entourage sur le protoxyde d'azote et les conséquences de sa consommation ; atténuer la désirabilité sociale de l'usage de cette substance ; et faciliter le relai vers les professionnels pour parler de la consommation du produit et/ou pour engager un accompagnement voire une prise en charge. N'hésitez pas à diffuser la campagne auprès de vos patients ! Plus d'informations et visuels par ici.

## Luttons contre l'antibiorésistance en Centre-Val de Loire !

Cette semaine était consacrée à la sensibilisation au bon usage des antibiotiques et à la lutte contre l'antibiorésistance. A cette occasion, le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb CVL) se déploie ! Il s'agit d'une nouvelle structure régionale, financée par l'ARS et positionnée au CHRU de Tours, d'appui pour le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance. Son travail se fera en étroite collaboration avec l'ensemble des différents acteurs régionaux et agira par exemple à la diffusion des indicateurs régionaux, à la mise en place de formations et à la création d'outils pédagogiques. Ses missions comprennent également l'animation et la coordination du réseau des référents en antibiothérapie avec une action vers les établissements de santé, les établissements médico-sociaux et également la médecine de ville. L'équipe du CRAtb CVL est composée d'une infectiologue, d'une médecin généraliste, d'une cheffe de projet et d'un développeur web. Le CRAtb est à votre écoute ! Les infos par ici.

# En bref 🏃

## Hommage à Claire Leroy, infirmière en Eure-et-Loir

Claire Leroy, infirmière libérale à Châteaudun, est décédée dans la nuit de jeudi 16 au vendredi 17 novembre, victime semble-t-il d'un féminicide. Elle avait 42 ans, et 2 enfants : un garçon de 14 ans et une fille de 8 ans, nés d'une union précédente. L'ARS adresse ses

condoléances à ses proches et s'associe à la peine des acteurs de santé du territoire qui ont pu la côtoyer. Claire Leroy était une professionnelle de santé reconnue pour son investissement au service de l'accès aux soins du plus grand nombre en Eure-et-Loir. "Elle participait à tous les groupes de travail et était investie sur le territoire avec la CPTS", nous confie le Dr Bertrand Joseph, médecin généraliste à Châteaudun et président de la CPTS Sud 28. Claire Leroy s'est notamment beaucoup impliquée lors de la pandémie de COVID dans le centre de prélèvement monté à l'époque, ainsi que pour la vaccination au domicile des patients qui ne pouvait pas se déplacer. Elle s'investissait aussi dans l'école de ses enfants, notamment dans l'association des parents d'élèves. La CPTS a mis en place une plateforme d'écoute avec un numéro de téléphone vers une psychiatre et des créneaux vers un sophrologue et un psychologue. Un psychiatre a aussi été mis à disposition de la direction de l'école ainsi que pour suivre les enfants et le papa. "On a la chance d'avoir une superbe CPTS, avec une grande solidarité des pros de santé", déclare le Dr Joseph. En accord avec la famille, une marche blanche est organisée samedi 25 novembre, à 10h, place du 18-Octobre, à Châteaudun.

## Lancement du DocTour dans le Loiret !

Révéler les atouts du territoire loirétain auprès des internes en médecine du GHT Loiret, pour leur faire passer le meilleur stage possible ! C'est l'objectif que s'est fixé la Jeune Chambre Economique d'Orléans (JCEO), qui a signé un partenariat mercredi 15 octobre avec le Conseil départemental du Loiret, en présence notamment de Clara de Bort, directrice générale, Catherine Fayet, directrice départementale de l'ARS, et une centaine d'internes. Le DocTour, qui a été conçu avec le Syndicat des Internes en Centre-Val de Loire (SICVL) et l'économat du CHU d'Orléans, a débuté fin août. Se rencontrer autour d'un verre, dans un restaurant, sur un bateau, découvrir le patrimoine local, visiter une entreprise… ça devient une habitude pour les internes en stage dans le Loiret. Dans le

cadre du DocTour, la JCEO leur propose une activité par semaine, dont une par mois pour découvrir un lieu du Loiret éloigné de la métropole. Le but : faire découvrir un territoire méconnu et inciter les internes à s'installer sur le territoire à l'issue de leur formation, s'ils s'y sentent bien. Le Département du Loiret reprendra le dispositif en juin 2024 pour le poursuivre dans la durée.

## Les travailleurs handicapés mis à l'honneur à Tours

A l’occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, une belle soirée a été organisée lundi soir à l'Hôtel de ville de Tours par l’ESAT Les Vallées, pour la première fois en partenariat avec le sanitaire (Interface37 porté par le CHRU de Tours), et ouverte aux entreprises afin de favoriser l’accès et l’emploi des personnes en situation de handicap ! Des chefs d’entreprise se sont réunis pour en apprendre plus sur les dispositifs sanitaires et médico-sociaux, ainsi que les accompagnements proposés et les bonnes pratiques pour accueillir des travailleurs handicapés. Des travailleurs en ESAT, dont certains qui ont déjà eu une expérience en entreprise, ont pu témoigner devant 170 personnes. Des petites saynètes ont été réalisées par des comédiens pour reproduire des témoignages du quotidien, lorsqu’il faut annoncer au personnel qu’on va embaucher des personnes handicapées, par exemple. Un théâtre participatif puisque le public était invité à venir changer le cours de l’histoire dans la scène pour donner les bonnes pratiques !

## Ça bouge à Bourges !

C’est un projet d’ampleur que Clara de Bort a pu découvrir mardi à l’hôpital Jacques-Coeur de Bourges. D’abord, une visite de l’hôpital avec son nouveau directeur Rémi Fauquembergue, notamment dans la nouvelle unité d’hospitalisation très courte durée (UHTCD), plus spacieuse et mieux adaptée aux besoins. C’est la première étape dans la reconstruction des urgences en site occupé, petit à petit, que tout le monde attend avec impatience ! Après un passage par la réanimation, la plateforme Samu, la coronarographie… les médecins ont expliqué leurs projets et leurs ambitions, les coopérations avec les acteurs du territoire ! Dans l’après-midi, l’hôpital psychiatrique George Sand était au cœur des discussions : échanges avec l’équipe de direction, le

président de CME, Docteur Hamid Akram ainsi qu'Irène Felix et Jean-Paul Vadrot, respectivement vice-présidente et président du Conseil de surveillance. Puis visite, notamment, des unités d'hospitalisation pour adultes Musset (unité fermée) et Balzac (unité pour jeunes adultes). Une rencontre qui a également permis de présenter à Clara de Bort le projet de tiers-lieu Culture et santé mentale, porté par le Paris Mozart Orchestra. Ce nouveau tiers-lieu permettra d'accueillir des artistes en résidence, de partager la musique avec les patients, de développer des projets entre musique et santé mentale, dans un bâtiment aujourd'hui à l'abandon. Rappelons que la capitale berruyère est candidate pour être la capitale européenne de la culture en 2028 !

## UAPED : les mineurs victimes mieux accueillis à Chartres

Lundi a été inaugurée l'Unité d'accueil pédiatrique pour enfants en danger (UAPED) de l'Eure-et-Loir au Centre hospitalier de Chartres ! Du fait de leur état de dépendance, de faiblesse et de fragilité physique ou psychique, les mineurs victimes de violences, maltraitances ou négligences, présentent une vulnérabilité intrinsèque qui justifie à la fois une prise en charge spécifique, notamment soignante, et un traitement judiciaire adapté. Une évaluation médicale, psychologique, sociale et de l'environnement familial du mineur victime est donc nécessaire afin d'adapter la prise en charge aux besoins de l'enfant en

matière de soins, de constats et de protection. La parole de l'enfant doit être recueillie par des professionnels formés, dans un lieu sécurisant, protecteur et aménagé à cet effet. L'approche proposée a pour objectif de coordonner trois dimensions : le soin, la nécessité de la procédure pénale, et la protection de l'enfant. L'équipe d'accueil à l'UAPED départementale sera composée d'un pédiatre, gynécologue, cadre de santé, infirmière, assistante médico-administrative, assistante sociale (en cours de recrutement) et psychologue (en cours de recrutement). C'est un service dont l'accès est réservé sur décision de la Justice, ou sur réquisition.

## Un nouveau conseil local de santé mentale : à quoi ça sert ?

Les élus se mobilisent ! Et mobilisent autour d'eux la population sur un sujet important : la santé mentale. Le 15 novembre dernier a été signée la convention constitutive du conseil local de santé mentale de Chartres Métropole. Un conseil qui permet à l'échelle d'un territoire (le plus souvent une agglo), de décliner des actions inscrites dans le projet territorial de santé mentale.  C'est donc un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire ! Au programme : favoriser la pleine citoyenneté et l'intégration dans la communauté ; favoriser l'accès aux soins et la prévention de la dégradation de la santé mentale ; changer de regard sur la santé mentale ; favoriser le partage et la diffusion des informations ; et identifier les besoins du territoire. Le conseil local de santé mentale de Chartres Métropole organise depuis l'an passé la semaine

d'information sur la santé mentale (avec la présence de stands de partenaires toute une journée place des Epars), propose des formations (formation aux premiers secours en santé mentale) et anime déjà depuis plusieurs années une instance de suivi des situations complexes dans l'habitat.

## La CPTS Sologne Vallée du Cher se mobilise pour la santé publique

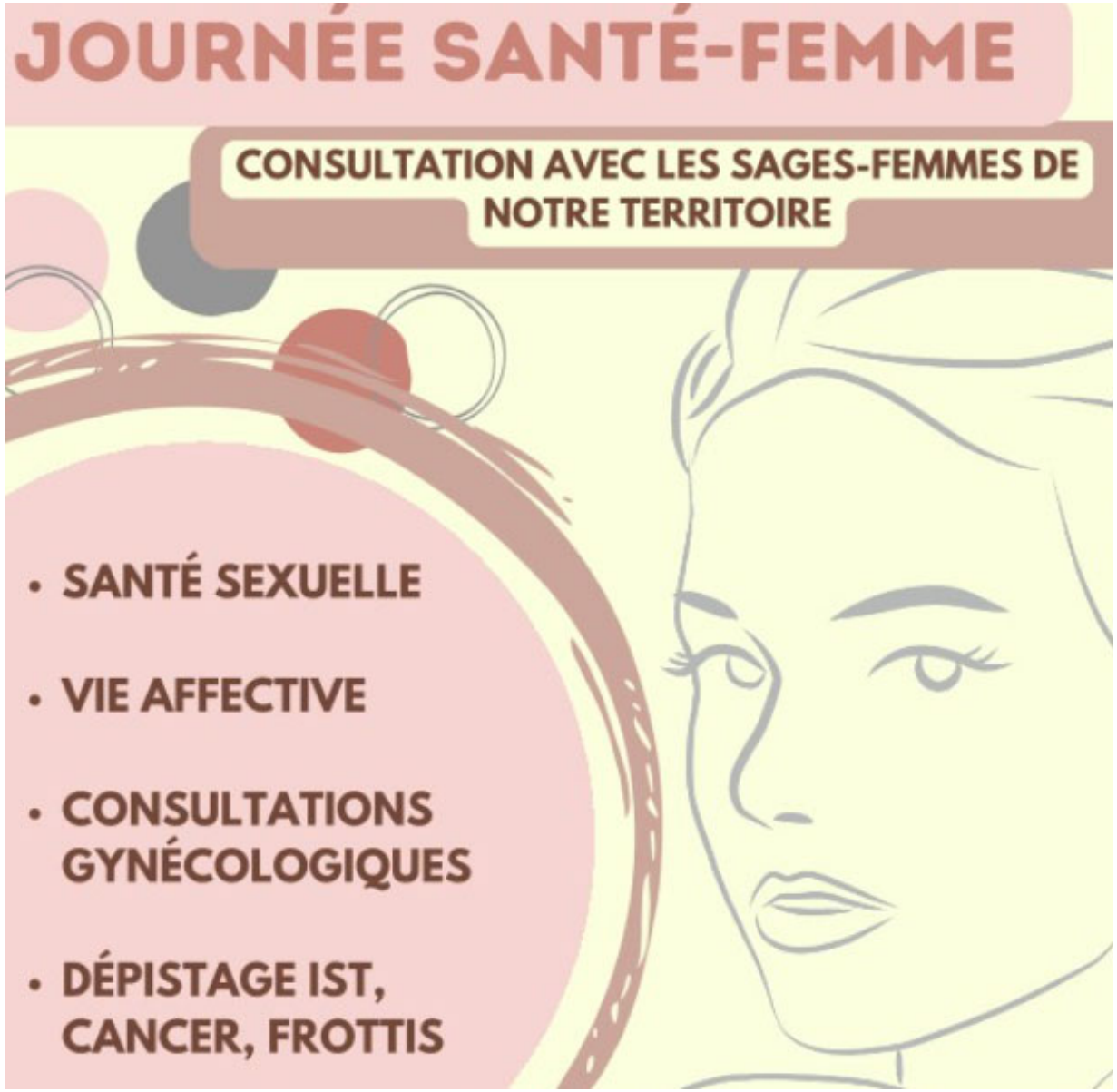


Le 29 novembre, la CPTS Sologne Vallée du Cher organise la deuxième journée gratuite santé-femme sur le territoire, animée par 2 sage-femmes de l'association, une journée de sensibilisation sur la santé sexuelle à destination des femmes. L'action (information,

dépistage) sera menée à Noyers-sur-Cher et sur Selles-sur-Cher par les sages-femmes du territoire, à destination des femmes 18-65 ans qui n'ont pas de suivi gynéco. 15 créneaux seront disponibles par territoire. Les professionnels de santé du territoire relaient l'information afin d'avoir le plus de patientes possibles. La CPAM a envoyé de son côté des courriers personnalisés aux patientes. L'action répond à un vrai besoin du territoire : le Sud du département enregistre un faible taux de dépistage du cancer du col de l'utérus, moins de 28.9%.

## Un dispositif de soins oncologiques de support porté par Appui Santé Berry et Appui Santé 28

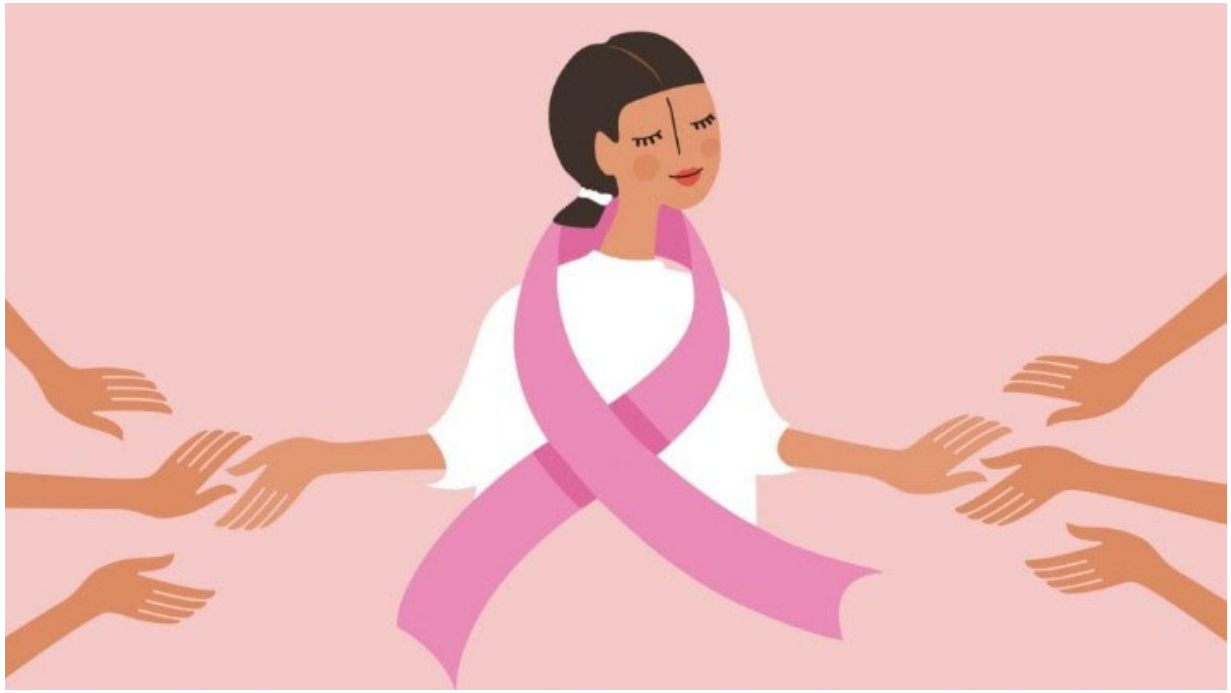

Le saviez-vous ? Les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) portent de nombreux projets sur nos territoires ! En particulier, un dispositif de soins oncologiques de support,

porté par les DAC de l'Indre et du Cher, réunis dans l'association Appui Santé Berry, mais aussi par le DAC de l'Eure-et-Loir. Un véritable support pour les professionnels de santé de ces deux départements ! Les patients atteints de cancer peuvent bénéficier d'un soutien psychologique (patient et entourage), une prise en charge diététique, des soins socio-esthétiques, un bilan d'activité physique adaptée. Avant, pendant et après les traitements auprès des professionnels de ville conventionnés au plus proche de leur domicile. Ces soins sont portés par les dispositifs d'appui à la coordination et financés par l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, au bénéfice des patients (sans reste à charge) ! Par ailleurs, le DAC 28 recherche de nouveaux professionnels pour répondre à cet enjeu : psychologue, diététiecien.ne, socio-esthéticien.ne et éducateur.trice en activité physique adaptée.

## Une résidence artistique au CH de Beaugency pour tisser du lien

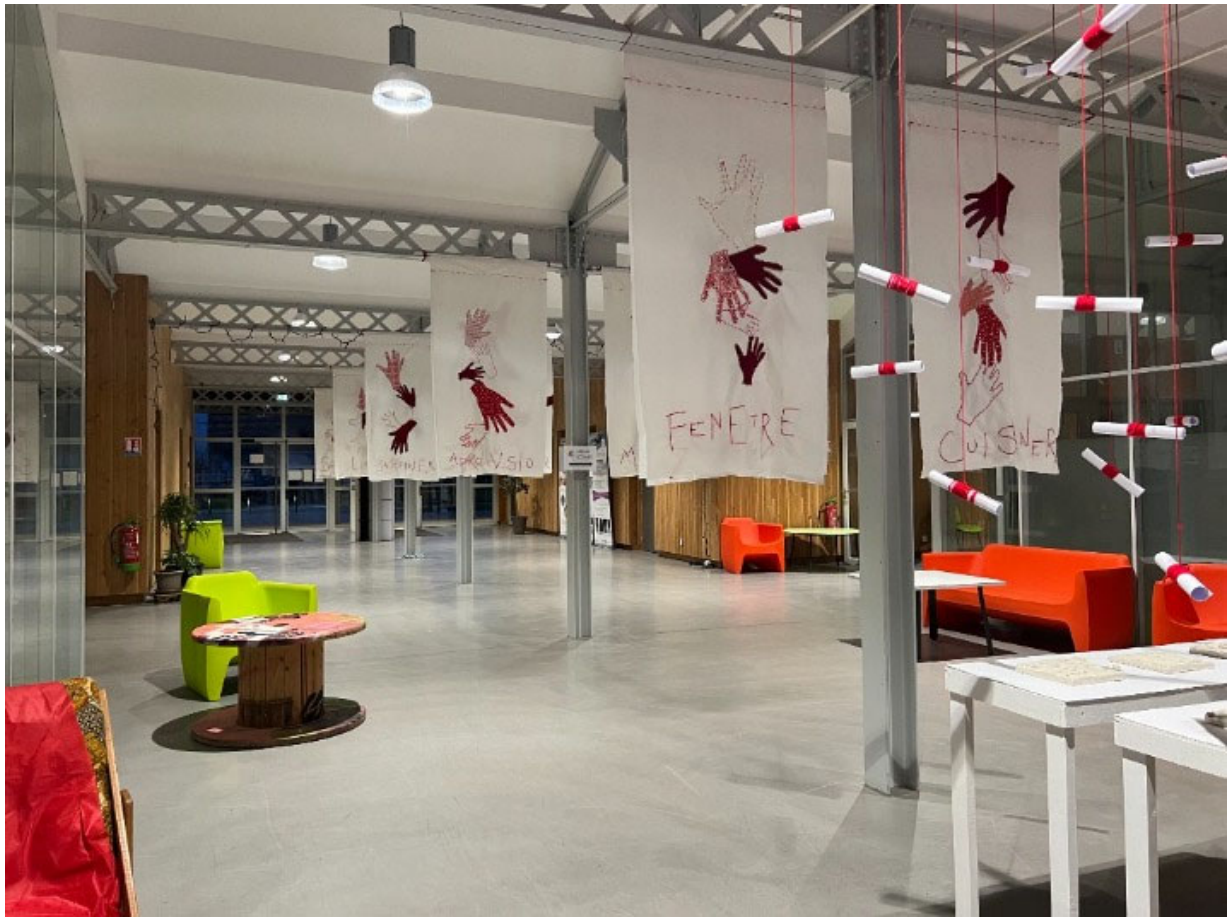


Un beau projet, issu d'un précédent appel à candidatures Culture Santé ! De janvier à décembre 2022, Marie-France Hurbault a animé une résidence artistique au sein du Centre hospitalier Lour Picou de Beaugency. Le projet s'est achevé en mars 2023, avec une exposition des différentes productions réalisées dans le cadre de cette résidence, à l'AGORA à Beaugency. Ce projet s'est démarqué par une inclusion forte de différents publics : les résidents des trois EHPAD des Terres du Val de Loire (EHPAD de Beaugency, Meung-sur-Loire et Dry), les résidents du Foyer de vie Les Belettes (Beaugency) et les bénéficiaires du Lab'O des Possibles (Beaugency), ainsi que leurs proches et les

professionnels de ces différentes structures. Un nouvel appel à projets Culture Santé est en cours, rendez-vous plus bas dans votre Lettre Pro !

## La Stratégie bien-vieillir présentée

« En 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans ». Face à ce défi démographique, la société doit collectivement se mobiliser. C'est l'enjeu de la stratégie « Bien Vieillir » que la ministre Aurore Bergé a présenté vendredi dernier. Parmi les priorités, il s'agit de renforcer la solidarité et les liens intergénérationnels pour favoriser le partage et lutter contre l'isolement social. Aussi, les personnes âgées n'ont pas moins de droits que les autres : c'est garantir l'accès au soin des personnes âgées et préserver l'autonomie notamment par l'activité sportive, la nutrition et l'adaptation des

comportements individuels doit pouvoir contribuer à l'allongement de l'espérance de vie sans incapacité et à l'amélioration de la qualité de vie. En ville comme à la campagne, il est nécessaire d'adapter tous les territoires et de faciliter la mobilité des seniors. Enfin, il s'agit de prendre le virage domiciliaire et de construire un parcours résidentiel qui réponde aux envies et aux besoins de chacun. Si les personnes ne veulent ou ne peuvent plus vivre dans leur domicile, nous devons leur donner le choix du lieu de vie qui leur convient. Les offres d'accueil et d'hébergement sont diversifiées en développant l'habitat intermédiaire et en transformant les EHPAD. Enfin, pour pouvoir prendre soin des personnes âgées, il s'agit de valoriser et mieux soutenir les professionnels qui les accompagnent au quotidien. C'est dans ce cadre que sera examinée la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir en France. Plus d'informations sur la stratégie par ici.

## Eau potable : une interconnexion à Treilles-en-Gâtinais !

A Treilles-en-Gâtinais dans le Loiret, le taux de nitrates dans l'eau était trop élevé. C'est désormais réglé, la collectivité délivre une eau potable conforme ! Dans le Loiret, neuf unités de distribution étaient concernées. Depuis fin août 2023, celle de Treilles-en-Gâtinais a pu être mise en conformité grâce à une très bonne collaboration de l'ensemble des acteurs : ARS, DDT, sous-préfecture de Montargis, agence de l'eau et Conseil départemental. La solution qui a été retenue : la création d'une nouvelle interconnexion avec une ressource de bonne qualité. Au quotidien, la DDT veille sur les aires d'environnement autour des captages, sur les problématiques de pollution diffuse, dans le

respect du code de l'environnement. De son côté, l'ARS intervient lorsqu'il y a un risque de pollution ponctuelle, pour faire respecter le code de santé publique.

## Un Institut universitaire de la prostate au CHRU de Tours

BRISONS
LES TABOUS
MOIS DE LA SANTÉ MASCULINE
Cancer de
la prostate
Prenez
votre santé
en main !
En cas de doutes,
un dépistage peut vous
être proposé, consultez
votre médecin.
EN SAVOIR + urofrance.org
#BrisonsLesTabous

Le service d'urologie du CHRU de Tours a été à l'initiative de la création d'un Institut de la prostate ! Cet institut permet une prise en charge adaptée des patients atteints de pathologies prostatiques, grâce à un numéro direct depuis l'extérieur, et leur médecin généraliste peuvent obtenir l'avis d'un spécialiste référent. Les membres de l'Institut se réunissent régulièrement pour discuter des dossiers de cancer de la prostate mais aussi pour mettre en place des études cliniques et permettre d'évaluer et valoriser les nouvelles technologies. La prise en charge est multidisciplinaire par des spécialistes nationalement reconnus dans les pathologies de la prostate : urologues, radiothérapeutes, oncologues médicaux, radiologues, anatomopathologistes, médecins nucléaires, pharmaciens, généticiens. Les délais de consultation sont rapides. Et l'Institut promet un accès à toutes les thérapeutiques et protocoles de recherche internationaux. Médecins généralistes, vous pouvez joindre les spécialistes de l'Institut Universitaire de la prostate au 02 47 47 70 70 ou par mail à l'adresse institut-prostate@chu-tours.fr.

## Investissements du quotidien : les Hôpitaux de Chartres s'équipent !

Dans le cadre du plan d'aide à l'investissement du quotidien, l'ARS investit depuis 2021 dans les établissements de la région. Exemple cette semaine dans le secteur sanitaire avec les Hôpitaux de Chartres : en 2021, ce sont 800 000 euros, en 2022 665 000 euros et une enveloppe de 400 000 euros est prévue pour 2023. Les investissements sont diversifiés et multiples, car le parc des matériels et équipements hôteliers du Centre hospitalier de Chartres était plus que vétuste en raison d'un manque d'investissements dans ce domaine depuis plusieurs années. Les enveloppes Ségur liées aux investissements du quotidien ont permis de renouveler ce parc. Des opérations spécifiques pluriannuelles ont été initiées pour le renouvellement du parc de lève-malades et verticalisateurs, fauteuils de repos, matelas, lave-bassins, lits, etc.

## A l'Archette, les pros veillent sur le sommeil

Comme chaque semaine, les initiatives du secteur privé sont aussi mises à l'honneur ! Pour votre septième Lettre Pro, zoom sur la clinique de l'apnée du sommeil, créée en début d'année 2023, au sein de la clinique de l'Archette (groupe Elsan) ! Elle accueille tout le monde, des enfants jusqu'aux seniors. Une équipe dédiée a été rassemblée : ORL, cardiologue, pneumologue et généraliste. Ce centre de l'apnée dispose de quatre chambres et pourrait monter jusqu'à six lits ! Une seconde équipe pluridisciplinaire intervient aussi pour le bilan métabolique, composée d'un kiné, d'un diététicien, d'un psychologue, d'un infirmier voire d'un assistant social. La prise en charge est globale, en lien avec une équipe spécialisée basée à Saint-Étienne et d'autres cliniques du groupe Elsan. Leur but est d'établir un bilan, grâce à une polygraphie et, si besoin, une polysomnographie qui donne des résultats beaucoup plus fins et mesure très précisément la qualité du sommeil. L'objectif : trouver la solution la plus adaptée : rééducation de la

langue avec un kinésithérapeute, chirurgie maxillo-faciale, orthèse ou appareillage. Un beau projet devenu réalité !

## Célébrons nos aides-soignantes !

Vous ne le savez peut-être pas, mais le 26 novembre, nous célébrons une profession indispensable à notre système de santé : c'est la journée internationale des aides-soignantes, qui existe depuis 2010. Quelques informations : le premier recruteur de la profession est aujourd'hui le secteur de la personne âgée. 54% des aides-soignantes travaillent dans les EHPAD et 20% au sein des centres hospitaliers. L'emploi est pérenne sur cette profession et les professionnels sont sédentaires dans leur lieu d'exercice. On

compte 18 504 aides-soignants en exercice en région Centre-Val de Loire (chiffres 2021). Un tiers a moins de 35 ans, et 15% ont plus de 55 ans. L'effectif est quasi exclusivement féminin, à 9%. A l'occasion de la journée internationale des aides-soignantes, nous mettons en valeur Fabienne Chaplain, 44 ans, de Saint-Martin-le-Beau en Indre-et-Loire. D'abord auxiliaire de vie sociale dans un EHPAD, avec une validation des acquis de l'expérience (VAE) pour faire reconnaître un diplôme d'Etat d'Aide Soignante (DEAS) en octobre 2023, elle a validé l'intégralité des 5 blocs de compétences. On la félicite ! Plus d'informations sur le DEAS par ici.

## Diabète : des investissements annoncés chez Novo Nordisk en Eure-et-Loir !

Le président de la République Emmanuel Macron était en visite en Eure-et-Loir jeudi, chez le danois Novo Nordisk, spécialisé dans les injecteurs d'insuline pour les personnes diabétiques. Le PDG de la société danoise Lars Fruergaard Jørgensen a annoncé un investissement de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans. "C'est le plus gros investissement pharmaceutique en 2023, mais pour la région Centre-Val de Loire, le niveau d'investissement va être multiplié par 4 par rapport au niveau actuel", a-t-il déclaré. L'investissement va permettre d'augmenter la production, doubler la surface du site mais également de créer plus de 500 emplois sur le site chartrain. Pour Emmanuel Macron, cet investissement doit permettre à la France de poursuivre sa réindustrialisation. Novo Norsdisk avait déjà annoncé en janvier investir 130 millions d'euros pour l'extension de près de 8000m2 du site chartrain, qui emploie aujourd'hui 1 600 salariés. Une extension qui était déjà dédiée à la création de 4 lignes de production pour les stylos injecteurs : 2 lignes d'assemblage et 2 lignes de conditionnement. *(crédits photo L'Echo Republicain)*

## "Déserts médicaux : les solutions peuvent-elles venir des territoires ?"

“Déserts médicaux : les solutions peuvent-elles venir des territoires ?” : c’était la grande question du 6e colloque du Collège International de Sciences du Territoire (CIST), qui avait pour thème "Apprendre des Territoires, Enseigner les territoires". Charlotte De Fontgalland, responsable recherche et formation de l’URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire est intervenue lors de la session "Comprendre, faire comprendre et apprendre des territoires en décroissance. Exemple du contexte français." En résumé, oui, les solutions viennent des territoires avec l'exemple de la région Centre-Val de Loire : « *La région Centre-Val de Loire est un exemple de territoire en décroissance qui, dans le domaine de la santé, a vu dans ses difficultés une opportunité de réinventer des dispositifs nationaux, pour les adapter, les rendre plus efficients et riches d’un "vécu”*, a-t-elle déclarée.

## Des séances de rattrapage vaccinal organisées par la CPTS Beauce-Gâtinais

Des séances de vaccination gratuites et sans rendez-vous ont été lancées à l'initiative de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Beauce Gâtinais et de la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, avec des soignants volontaires. La première avait lieu samedi 18 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30, dans une salle située à l'arrière de la mairie de Malesherbes. Anne-Laure Breitel, généraliste à Évry qui vit à Buthiers, et Anne-Sophie Pougat, infirmière libérale à Malesherbes, étaient mobilisées pour accueillir les patients, les adultes comme les enfants. "On peut faire les vaccins obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) ; celui contre la rougeole, la rubéole et les oreillons ; celui contre les infections à papillomavirus", énumère la médecin à la Rep. Sans oublier ceux contre la grippe et le Covid-19. Bravo à elles !

## Informatique : le décret "ROR" est publié

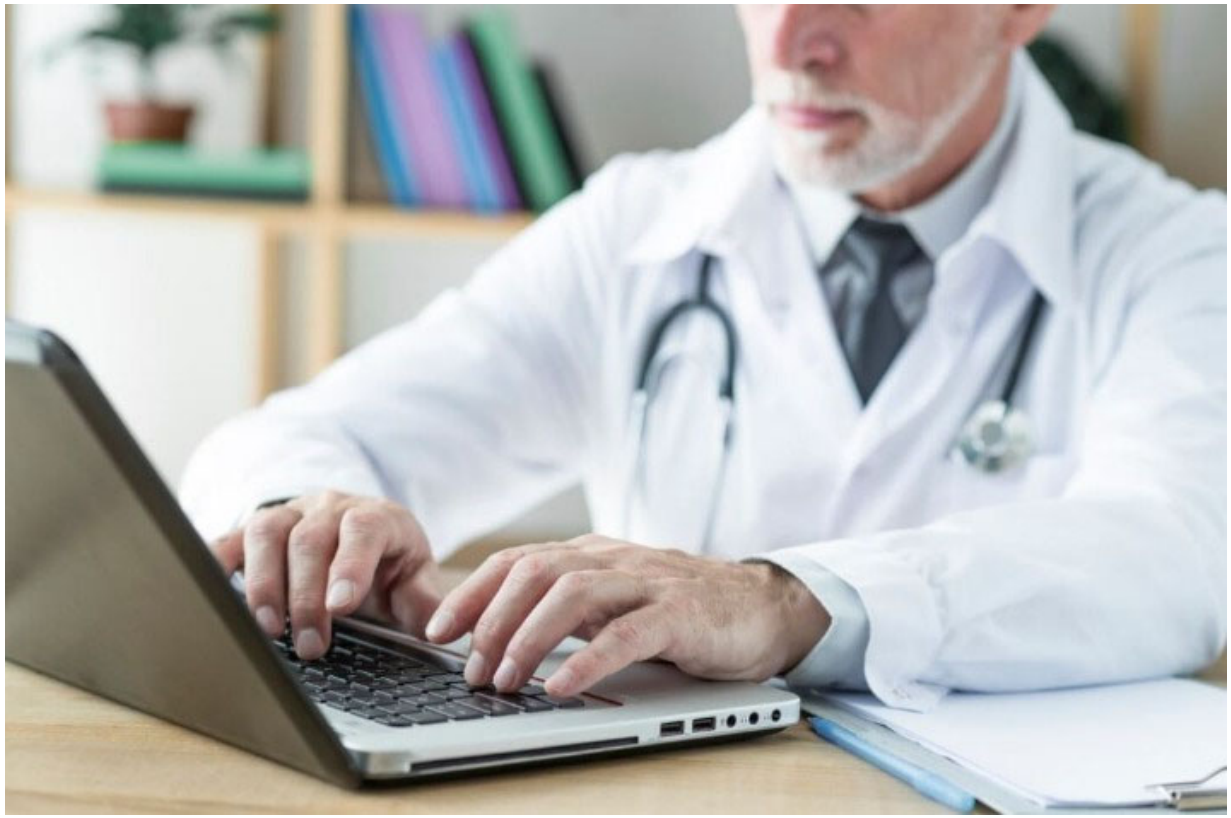

C’est un peu barbare, mais c’est pratique ! Le décret créant un traitement de données à caractère personnel dénommé "répertoire national de l'offre et des ressources en santé et accompagnement social et médico-social" (ROR) a été publié au Journal officiel dimanche 19 novembre. Le ROR est le référentiel de données qui centralise la description de l'offre de santé des structures sanitaires et médico-sociales sur l'ensemble du territoire national, rappelle l’APM. L’objectif : alimenter de façon automatisée les services numériques utilisés par les professionnels pour garantir une meilleure prise en charge des usagers. Le ROR fournit notamment l'information sur les lits disponibles, en priorité dans les services de soins intensifs ou de réanimation, notamment lors des situations de crise. Bientôt une meilleure lisibilité des lits, des activités proposées et des équipements sur le territoire, pour les professionnels de santé !

# 300ème transfusion sanguine par l'HAD Val de Loire - LNA Santé !

L'HAD Val de Loire - LNA Santé a fêté sa 300e transfusion sanguine ! “En un an, nous avons transfusé en hôpital à domicile 297 Culots Globulaires Rouges et 3 Concentrés Plaquettaires chez 85 patients”, a déclaré le Dr Guillaume Sasseigne. Cette activité permet de libérer des places dans les services hospitaliers traditionnels (dont les services d'urgences) ainsi que de ramener certains patients vers les soins. “Patients et aidants nous témoignent régulièrement leur satisfaction”. Un projet rendu possible grâce à une équipe dévouée, le CHRU de Tours (particulièrement le service d'onco-hématologie), l’EFS et votre ARS. Plus d’informations sur la transfusion sanguine à domicile par ici.

# Solidarité avec Mayotte : besoin de sages-femmes en renfort !

Le Centre hospitalier de Mayotte a besoin de vous ! L'île traverse une période très difficile et nos collègues de l'hôpital, tout particulièrement pour la maternité et les urgences, ont besoin d'appui jusqu'à fin janvier 2024 l'appui de professionnels de santé, via des missions d'une durée minimale de 10 jours. L'ARS Centre-Val de Loire relaie l'appel au volontariat pour appuyer les équipes médicales du CH de Mayotte et assurer la continuité de service et de prise en charge des femmes et des nouveaux-nés. Malgré la forte mobilisation de la réserve sanitaire et de renforts nationaux, les besoins demeurent importants en particulier sur le profil des sages-femmes pour décembre et janvier prochain.
Naturellement ces missions sont rémunérées et toute la logistique est prise en charge.
Vous êtes sage-femme ? N'attendez-plus, signalez-vous à l'ARS à : ars-cvldg@ars.sante.fr.

## ERRATUM : Laurence Philippe n'est pas présidente du SAS 36

Une petite coquille s'est glissée dans votre Lettre Pro de vendredi dernier. Laurence Philippe, était interviewée pour mettre en avant le service d'accès aux soins (SAS) du département de l'Indre. Contrairement à ce qui était écrit, Laurence Philippe n'est pas présidente du SAS 36, le SAS est porté par l'Inter-CPTS 36, dont Didier Lyon est le président, et Laurence Philippe secrétaire de l'association. Elle est par ailleurs co-présidente de la CPTS Châteauroux and Co. Pour relire l'interview, c'est par ici. Merci à elle pour son engagement !

---

# En pratique

## Astreinte gériatrique : comment on fait ?

Utilisez-vous l'astreinte gériatrique ? A destination des professionnels de santé d'un territoire prenant en charge des personnes âgées en EHPAD ou à domicile, il s'agit d'une hotline gériatrique qui offre une expertise non programmée (en dehors de toute situation urgente) sous la forme de conseils, d'orientation, voire d'hospitalisation au sein de la filière. Dans l'Indre-et-Loire par exemple, la plateforme Pad'Âge 37 permet de favoriser les admissions directes en court séjour gériatrique, de répondre en permanence aux appels des médecins généralistes avec un numéro réservé aux médecins selon leur secteur, en lien avec le SAMU et la permanence gériatrique, et une messagerie sécurisée avec les médecins généralistes. Opérationnelle depuis le 1er juin 2022, elle est joignable au 02.47.47.87.87 tous les jours de 9h à 18h. Sur le même principe, en Eure-et-Loir, un appui est assuré par l'équipe gérontologique d'appui et de liaison (EGAL ou EMG) du CH de Chartres du lundi au vendredi de 9h à 19h et, en alternance le week-end et les jours fériés, par les gériatres des CH de Chartres et Dreux : 07.84.06.01.39. Dans l'Indre, la hotline gériatrique 36 est elle aussi opérationnelle et joignable au 02.54.29.63.10 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (le week-end : composer le numéro du standard 02.54.29.60.00). Dans nos autres départements, c'est en cours ! Le 41 et 45 en cours de formalisation, et pour le 18, en cours de réflexion.

## Patient à haut risque vital (PHRV) : comment peuvent-ils se faire accompagner en cas de coupure électrique ?

Les patients  dits à haut risque vital bénéficient d'un service d'information particulier de la part du réseau de distribution électrique en cas de coupure électrique imprévue. Ce dispositif concerne tous les patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour (soit plus de 20h/24 sous respirateur artificiel) et les enfants sous nutrition parentérale. Si vous avez des patients dans ce cas, dirigez-les vers cette page. Vous y trouverez tous les éléments nécessaires et utiles sur le sujet. Bien sûr, pour les

personnes éloignées des outils numériques, il reste la possibilité de transmettre sa demande via des formulaires papiers. Si besoin, contactez l'adresse ARS-CVL-PHRV@ars.sante.fr.

## BPCO : pose de valves endobronchiques unidirectionnelles au CHRU de Tours

Le mardi 21 novembre s'est tenue la journée mondiale contre la bronchopneumopathie chronique obstructive ou BPCO, une maladie pulmonaire. Dans la région, nous disposons d'un centre spécialisé, au CHRU de Tours. En cas de BPCO avec emphysème sévère, une prise en charge innovante peut être proposée au patient : la réduction endoscopique du volume pulmonaire, par la pose de valves endobronchiques unidirectionnelles. Le CHRU de Tours est le seul établissement de la région habilité à poser ce type de valve. Pour le patient, l'intervention par endoscopie limite les risques, en comparaison avec une intervention chirurgicale. Par ailleurs, cette intervention est une vraie promesse d'une amélioration sur le plan symptomatique : réduction de l'essoufflement et augmentation des performances à l'effort. Les patients concernés sont ceux de l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Ils sont sélectionnés très précisément, via une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) qui se tient tous les deux mois. A ce jour, une quinzaine de patients ont été traités ; six sont sur le point de l'être. Plus d'informations par ici.

## ICOPE : une expérimentation dans la région !

L'Équipe Régionale Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) et ses partenaires se sont fixés comme objectif de promouvoir le vieillissement en santé en s'appuyant sur le programme ICOPE (Integrated Care For Older PEople) de l'Organisation Mondiale de la

Santé (OMS). Sur la région Centre-Val de Loire, l'expérimentation est menée sur les territoires de la CPTS O'Tours (37) et de la CPTS La Salamandre (41). L'objectif principal de l'expérimentation est d'identifier les freins et les leviers du dispositif ICOPE pour ensuite l'étendre à plus grande échelle. Le programme ICOPE cible 6 capacités intrinsèques considérées comme essentielles (la mobilité, la mémoire, la nutrition, l'humeur, la vue et l'audition) et dont la prise en charge précoce apparaît indispensable pour permettre un vieillissement en santé. Si vous souhaitez participer à l'expérimentation et vous former, rendez-vous par ici.

---

## Appel à projets 🎯

**L'ARS** et la **DRAC Centre-Val de Loire** renouvellent leur appel à candidatures **Culture Santé** pour l'année 2024 (attention, une session unique). Il s'agit d'encourager et de soutenir financièrement la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture aux personnes accueillies en institution sanitaire ou médico-sociale. Les projets déposés doivent être conçus "de concert" 🎶 entre les partenaires, ce qui est logique pour un projet artistique ! Les candidatures doivent être déposées, complètes et signées par les deux partenaires, au plus tard le 14 décembre 2023. Plus d'informations par ici.

L'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP) lance une seconde édition de son appel à actions structurantes pour soutenir les réseaux de recherche sur les conduites addictives (avec ou sans substances) dans le cadre de son programme Addictions. Cet appel, dont les financements sont issus du Fonds de Lutte Contre les Addictions, vise à diversifier les modalités de soutien à la recherche en soutenant des réseaux de recherche sur les conduites addictives en priorité sur tabac, alcool, cannabis et cocaïne, mais aussi

sur les autres substances psychoactives, les comportements avec possible pouvoir addictif (addictions sans substances) ainsi que sur les polyconsommations. Les candidatures sont attendues au plus tard pour le 29 février 2024. Plus d'informations par ici.

---

# Agenda 📅

## Journée éthique régionale

Le **vendredi 24 novembre 2023**, rendez-vous pour une journée éthique régionale. Au programme : Approche éthique de la confidentialité : Comment discerner qui peut avoir accès à quelles informations ? Pour sa neuvième journée régionale éthique, l'Espace de Réflexion Éthique Centre-Val de Loire vous propose un colloque sur le thème de l'approche éthique de la confidentialité, avec différents points de vue : juridiques, philosophiques, retour de professionnels. Le **vendredi 24 novembre 2023** de 9h00 à 17h00 au CHU d'Orléans, Salle de conférence, 14 Avenue de l'Hôpital (45100). Inscription gratuite et obligatoire par ici.

## Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le **samedi 25 novembre 2023**, c'est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes aura lieu le 25 novembre prochain. Cette violence prend des formes multiples : violences au sein du couple, violences sexuelles, mutilations sexuelles, mariages forcés, prostitution.  Elle peut être physique mais également morale, psychologique, économique. Les campagnes d'informations, les évènements organisés afin de sensibiliser les professionnels et le grand public aux violences faites aux femmes

contribuent à la libération de la paroles des victimes et une meilleure connaissance des dispositifs d'accompagnement. Tous les outils par ici.

## Journée mondiale des aides-soignantes

Tous les ans, **le 26 novembre** marque la journée internationale des aides-soignants. L'occasion de rendre hommage à une profession sensible et à l'écoute qui exerce chaque jour au plus près du patient. C'est donc avec une profonde considération que les établissements de la région célèbrent à nouveau cette journée et mettent à l'honneur des professionnels de santé plein d'humilité.

## Séminaire sur L'urbanisme favorable à la santé

L'ARS et la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) organisent un séminaire régional sur "L'urbanisme favorable à la santé" le **mercredi 29 novembre 2023** à Olivet (45) – de 9h à 16h30 (salle L'Alliage – 1 rue Michel Roques 45160 Olivet). Cette journée a pour objectif de mettre en lumière la place de la santé dans les aménagements urbains et les documents de planification dans les grandes villes tout comme dans les communes rurales. Des éléments sur le concept d'urbanisme favorable à la santé et ses enjeux seront présentés, ainsi que son lien avec le Plan régional santé environnement 4 porté par l'ARS, la DREAL et le Conseil régional. Lors de tables rondes, des initiatives d'aménagement de territoire en faveur de la santé seront présentées. Programme et inscriptions jusqu'au 6 novembre par ici.

## Formation pour les équipes territoriales d'hygiène

Le **jeudi 30 novembre 2023**, de 9h30 à 15h30 au CHU d'Orléans (salle Jacques Guillemeau), se tiendra la seconde journée de formation départementale 2023 du Loiret, de l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale (ETH-MS). Mais c'est quoi, une ETH-MS ? Il s'agit d'une équipe de professionnels formés et spécialistes en Hygiène, Prévention et Contrôle

de l'Infection. Notre équipe territoriale d'hygiène médico-sociale est composée de 11 infirmiers (10 ETP) rattachés aux EOH des ES de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours, et d'une infirmière hygiéniste coordinatrice basée au sein du Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPias). Le rôle de l'équipe : proposer un accompagnement et assurer un appui opérationnel et technique en prévention et contrôle des infections associées aux soins (PIAS). L'équipe aide à la gestion des épisodes épidémiques et contribue à la maîtrise de la résistance aux antibiotiques. Pour vous former à ces pratiques, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-sociale du Centre-Val de Loire : Cindy Descormiers, IDE hygiéniste coordinatrice au CPias Centre-Val de Loire, joignable au 02 47 47 76 48. Et pour davantage d'informations sur la formation organisée le 30 novembre, écrivez à m.fiorito@chu-tours.fr.

## Webinaire « Lieu de santé sans tabac »

L'ARS Centre-Val de Loire organise un webinaire « Lieu de santé sans tabac » qui se déroulera le **jeudi 30 novembre 2023** à partir de 14h en visio-conférence, à destination de tout professionnel intéressé ou acteur de la démarche, tous métiers confondus. Ce temps fort permettra de présenter la démarche et de partager les expériences de bonnes pratiques. Pour participer, c'est par ici.

## Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Tous les ans, la date du **1er décembre** marque la Journée mondiale de lutte contre le SIDA. Cet événement est le cadre de manifestations de soutien aux personnes vivant avec et touchées par le virus. Cette journée symbolique est distincte du Sidaction, week-end de collecte de l'association Sidaction, qui a lieu au printemps. Établie en 1988 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies, la journée mondiale de lutte contre le SIDA est l'occasion d'une

mobilisation mondiale contre le VIH/SIDA, où des actions d'information, de prévention et de sensibilisation sont conduites. Aujourd'hui, 38 millions de personnes vivent avec le VIH dans le monde. Cette journée est aussi celle de la mémoire et du souvenir en l'honneur des personnes décédées de la maladie.

## Congrès de la Société française de lutte contre le SIDA à Tours

Les équipes médicales du CHRU de Tours, le COREVIH et les associations organisent le Congrès de la Société française de lutte contre le SIDA qui se déroulera du **6 au 8 décembre** prochain au Palais des Congrès de Tours, sur le thème de la "Transdisciplinarité". Notamment, une Soirée Ciné débat le 6 décembre à 21h15 projection publique du film "D'un désir à l'autre", en présence des réalisateurs. Constamment en évolution, la sexualité gay est un sujet riche dont s'empare avec brio ce documentaire. Par le biais de quatre portraits entrelacés, ce moyen-métrage donne la parole aux concernés pour aborder des thématiques de santé sexuelle, allant de l'usage du préservatif au chemsex en passant par la révolution de la PrEP. Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, l'ARS et le COREVIH rappellent que la région Centre-Val de Loire a le pourcentage le plus élevé de positivité des sérologies VIH (hors Île-de-France et DROM-COM) alors même que l'activité de dépistage reste parmi les plus faibles de France, et montrant que la région connaît encore une part "d'épidémie cachée" trop importante, c'est-à-dire des personnes porteuses du VIH et qui l'ignorent. L'occasion pour les acteurs du territoire de rappeler l'importance du dépistage, d'expliquer que nous disposons en France de tous les outils pour mettre fin à l'épidémie et de lutter contre la sérophobie. Inscriptions au congrès par ici.

## Journée Régionale de Psychotraumatologie

Le **jeudi 7 décembre** prochain, c'est la 2e Journée Régionale de Psychotraumatologie du Centre-Val-de-Loire ! Organisée cette année par l' EPSM du Loiret Georges Daumézon (1

Rte de Chanteau 45400 Fleury-les-Aubrais) et préparée en collaboration avec la CUMP Régionale, elle aura pour thème « Soins et réseau autour du psychotrauma ». Rendez-vous le **jeudi 7 décembre 2023** de 8h30 à 16h45. Cet événement s'adresse uniquement aux professionnels du domaine de la santé et notamment de la psychotraumatologie en région Centre-Val de Loire. Venez découvrir et vous connecter au réseau ! Les inscriptions sont obligatoires et ouvertes jusqu'au 10 novembre 2023, par ici.

## Rencontres Interprofessionnelles Appui Santé Loiret

Le DAC Appui Santé Loiret organise des Rencontres Interprofessionnelles à destination des professionnels libéraux, dont le dernier événement de l'année se tiendra le **7 décembre** à Villemandeur. L'objectif : créer et entretenir des réflexes de travail en commun, échanger des idées, partager des bonnes pratiques et renforcer la collaboration et les passerelles entre les actions des professionnels de santé du territoire. Cocktail à 19h30, début de la rencontre à 20h00. Pour s'inscrire, c'est par ici.

## Conférence sur la qualité de l'air

Dans le cadre de son programme qualité de l'air, le Cerema Normandie-Centre organise, avec l'appui de Lig'Air, de Santé Publique France, de l'Observatoire Régional de Santé et de la DREAL Centre Val de Loire, une matinée de partage pour les collectivités territoriales de la Région le **7 décembre 2023** de 9h30 à 12h30. Cette matinée a pour objectif de mettre à disposition des collectivités territoriales les clés de compréhension pour intégrer la qualité de l'air extérieur dans leurs politiques publiques et œuvrer pour son amélioration. Quels enjeux sanitaires de la qualité de l'air en Région Centre-Val de Loire ? Conférence exclusivement en distanciel. Le lien de connexion sera envoyé ultérieurement. Informations et inscriptions par ici.

## Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux »

La Fédération des URPS Centre-Val de Loire organise un Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux », le **samedi 9 décembre 2023**, de 9h à 17h à l'Espace Saint-Euverte à Orléans. Au programme : les résultats de la grande enquête #QVT des soignants libéraux menée en 2022 ; des ateliers conseils : #Burnout, Gérer la culpabilité liée au refus de soin, (Re)donner du sens à son travail, Gérer les conflits, Maîtriser son temps et ses priorités… ; des ateliers pratiques : Relaxation, Auto-massage, Boxe-Santé, Batch cooking, Ergonomie… ; des ressources utiles : contacts, outils, conseils… Un événement gratuit, ouvert à tous les soignants libéraux. Programme et inscriptions par ici.

## Formation à l'IVG médicamenteuse

Le Réseau Périnat Centre-Val de Loire la 2ème session de la Formation à l'IVG médicamenteuse les **vendredi 15 et samedi 16 décembre 2023** (places limitées à 18 participants : 2 places restantes. La formation est organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). La formation est en cours de validation à l'OGDPC. Ces formations auront lieu à la polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré - 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR, 4ème étage – salles de réunion 1&2, de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'une formation destinée aux Médecins Généralistes, Sages-femmes, Gynécologues et Gynécologues-Obstétriciens. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

---

# Le coin RH 💼

## Thierry Peterschmitt directeur de l’Hôpital Privé d'Eure-et-Loir

Thierry Peterschmitt a été nommé directeur de l’Hôpital Privé d’Eure-et-Loir (HPEL - groupe Elsan), situé à Mainvilliers. Il a pris ses fonctions à la tête de l’établissement le 1er septembre 2023. Il occupe des postes de direction générale et de direction de projet dans plusieurs établissements de santé publiques et privés (+200 lits) depuis 1996, récemment à la Polyclinique de Poitiers (groupe Elsan). Il a commencé sa carrière en 1985 en travaillant pendant 10 ans au poste de responsable des services économiques de la Clinique du Diaconat à Mulhouse.

## La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- Référent Territoriale Prévention et Promotion de la Santé - Personnes en Difficultés Spécifiques H/F à Orléans

- Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire H/F à Bourges

- Gestionnaire administratif et budgétaire H/F à Chartres

- Coordinateur de la filière EndoCentre

- Médecin généraliste dans la commune de Velles dans l'Indre (éventuellement salarié), au sein d'une maison de santé

- Infirmier.e en EHPAD H/F en CDD à Cour-Cheverny dans le Loir-et-Cher

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant ce lien.

**La Lettre Pro N°7 - 24 novembre 2023**
**Directrice de la publication** : Clara de Bort
**Réalisation / Rédaction** : Communication ARS Centre-Val de Loire
**Crédit photos** : ARS Centre-Val de Loire

Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner